

Compte-rendu du CA du GdA du 15/10/2020

Présents : Nicole, Pierre, Julie, Jean-Paul, Bertrand, Cécile, Valérie

Excusés : Nathalie, Isabelle, Stéphanie

1- Marché du 8 décembre

Nicole va réserver un 2ème barnum afin de maintenir le marché même si la salle n'est plus accessible. Elle va également prendre contact avec la mairie

Si tout est OK, nous demanderons aux producteurs ceux qui viennent et ouvrirons les tableaux de commande.

A voir assez rapidement les dates des prochains marchés. Valérie se renseigne pour la salle à Grépiac pour mars (ancienne salle à côté de l'école)

Nicole voit avec Sandrine pour son idée de faire une animation musicale (mais pas de marché un samedi)

2- Référents

Le tableau des producteurs et référents va être mis à jour.

Les producteurs devront contacter leur référent avant toute venue.

Le rôle du référent est alors simple :

- être présent le jour de la livraison (vers 19h) pour noter les noms et numéros des adhérents n'ayant pas récupéré leur commande
- dans les 2 jours, vérifier la bonne récupération des produits, en passant sous le hangar ou en contactant les retardataires (un listing papier se trouve sous le hangar)
- être joignable par le producteur en cas de problème

Pour les producteurs qui ne viennent qu'aux marchés, le rôle du référent est plutôt pour un suivi, notamment vérifier les éventuels problèmes de paiement, les producteurs étant présents tout le long

Pour les producteurs en AMAP, ce rôle est différent et est rappelé dans les CR de chacune des AG d'AMAP (dispos sur le site web du GdA Rubrique Nos producteurs / Les AMAPs <http://le-gout-des-autres.net/WordPress3/category/contrats-amap/>)

3- Nouvelles des producteurs

Le producteur de veau a repris contact. Ils ont une vitrine et pourront probablement venir aux marchés trimestriels.

Florian, le producteur d'oeufs, a toujours des soucis (ses poules font des petits oeufs depuis des semaines). Pierre n'arrive pas à joindre le cabinet d'avocats qui pourraient l'aider. Si quelqu'un veut s'y pencher.

Camille, pour l'AMAP Triolait, manque d'adhérents cette année. Elle travaille à proposer un contrat annuel plus simple à comprendre, maintenant qu'elle connaît les phases de production de ses animaux.

Patricia (Cameline) est toujours souffrante. Depuis le CA nous avons eu des nouvelles : elle va mieux et reprend petit à petit son activité. Le CA a proposé l'aide de l'association (manuelle ou financière)

Stéphanie et Fabrice Kéroullé ont une récolte d'ail très petit, ce qui ne convient pas aux revendeurs habituels. Ils vont livrer au GdA en novembre.

Le CA voudrait faire un rappel général sur ce qu'est une AMAP. En effet toutes les AMAPs du GdA manquent de volontaires et d'engagement en général. Quelques exemples :

- Pas de permanent de l'AMAP pains pour aider Camille de Triolait quand elle livre les pains
- Manque d'inscrits puis oubli des permanences pour la préparation des paniers de légumes le mardi soir
- Adhésion au dernier moment (septembre) pour pas mal de membres de l'AMAP Pommes
- De moins en moins de membres dans l'AMAP Triolait
- Le CR de l'AG de l'AMAP oeufs n'a pas encore été diffusé mais sur 33 familles adhérentes, il y avait très très peu de participants à l'AG.

4- Produits proposés par plusieurs producteurs

Le principe, rappel pour les nouveaux : le premier arrivé dans l'association est prioritaire, si il y a besoin d'arbitrage

Jusqu'à présent il y a eu entente mais autant le re-préciser.

Par exemple pour les légumes, Nicole et Pierre vendent en AMAP de juin à décembre et ensuite leur surplus à tous les adhérents. Mais des producteurs locaux peuvent vendre leurs légumes lors des marchés du GdA par exemple.

5- "Bons plans"

Nos adhérents ont parfois des bons plans pour des produits non disponibles via le GdA comme un achat groupé de sucre ou une envie de commandes de thé sans frais de port.

Le CA validera ou non les éventuelles propositions : une personne du GdA doit être responsable de la gestion des commandes, de la répartition et du paiement. Le GdA lui-même ne servira que de relai d'information vers les adhérents et laissera gérer la personne responsable.

6- Piratage de RIB

Nicole va faire un rappel aux producteurs de vérifier leurs comptes, elle a encore eu des prélèvements frauduleux.

Elle va en profiter pour demander ceux qui auraient encore des paiements de commandes en retard pour régulariser au plus vite la situation.

Prochain CA : le jeudi 19 novembre à 20h30